

Note

8

Le Directeur du C.A.J.K. demande une lettre de recommandation émanant du Ministre de la Jeunesse & des Sports.

A mon avis, Nous devrions écire au Minoff et lui demander d'intervenir en faveur du C.A.J.K auprès de la mission Française de Coopération.

~~Ames~~ 82-01-79 ~~Geo Uffel~~

Hercules Orus Schreyer

NDAYAMBAJE Bernard
Umuyobozi wa centre
C.A.J.K
B.P.1062 Kigali

Kanombe 4.1.79.

A traiter par	
Date entrée :	14/11/79 à 16 h 05'
N° Classement:	27114-17

Thy
Thierry

Votre avis
à considération
Hector
14/11/79

Muli Ministre w'Urubyiruko
i K I G A L I

Nyakubahwa

Ngiyo ya Projet yacu twakoze nawa

Muzungu w'Umufaransa, twarangi je kuyitegura: yarayemeye hasigaya
Ibaruwa yanyu yo kuyiherekeza, uko nali narabibasabye.

Murakoze

NDAYAMBAJE Bernard.

(Signature)

CENTRE D'ANIMATION DE
LA JEUNESSE KANOUBE
c/o PAROISSE KIEUKIRE
B.P 1062 KIGALI.

Kanoshe, le 18 Décembre 1973,-

...2...

A Monseigneur Le Chef de la Mission
Française de Coopération
B.P 534 KIGALI,

OBJET: Demande de financement pour la création d'un petit Centre d'élevage
au Centre d'Animation de la Jeunesse de Kanoshe (C.A.J.K.).

I. ORGANISATION DE L'ANIMATION.

1. Nom et adresse.

La demande est faite en faveur du Centre d'Animation de la Jeunesse de Kanoshe (C.A.J.K.). Le courrier peut être expédié aux bons soins de la Paroisse de Kieukire B.P 1062 KIGALI (RWANDA).

2. Responsables de l'exécution de l'opération.

L'exécution de l'opération sera confiée à Mme NDAYANBAJE Bernard,
MURINDO RWANDU Léopold et MURURALINDA Gérard, respectivement Directeur
et Animateurs au C.A.J.K.

Toutes fois, les crédits seront gérés par
le Père BAKER Joseph, Curé de la Paroisse Kieukire, qui sera l'interlocuteur de la Mission Française de Coopération et un appui technique sera apporté par Monsieur MIRASAKU Calliste, Vétérinaire, Directeur de la Ferme de Rubilisi, et Monsieur PRUDHOM Jean Paul, Docteur, Chef du Projet de Développement Laitier, Agent de la Coopération Française.

3. Parrainage de l'opération.

Monsieur le Ministre de la Jeunesse a bien voulu accepter de parrainer la création de ce petit Centre d'élevage.

II. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION.

1. Intitulé de l'opération.

Un financement est sollicité pour la création de deux élevages. Il s'agira d'une part d'un élevage orienté vers la production laitière qui se composera de 4 vaches et d'autre part d'un élevage de porc de boucherie. Ces 2 élevages sont destinés, si les résultats sont satisfaisants à s'agrandir au cours des années à venir.

.../...

2. Localisation de l'opération:

- Situation géographique: L'opération se déroulera dans le cadre du C.A.J.K. Elle sera donc située sur le territoire de la Commune de Kanzube dans le Secteur Kanonbe Cellule Nyakabanda en Préfecture de Kigali. Le C.A.J.K est situé dans l'angle délimité par la route asphaltée Kigali - Kibungo et la piste conduisant au Bugesera.
- Environnement juvénile: Le C.A.J.K accueille environ 200 jeunes gens qui n'ont pas pu être acceptés dans les écoles secondaires ou même primaires. Ils viennent au C.A.J.K dans le but d'apprendre un métier manual. Ils passent en principe 3 ans dans ce Centre.

Il existe déjà au C.A.J.K un petit élevage de volailles et de lapins que les responsables se proposent d'améliorer. Le C.A.J.K possèdent également 2 génisses.

3. Description de l'opération:

L'opération consistera à créer dans ce Centre différents élevages

- élevage bovin
- élevage porcin
- élevage avicole

L'aide de la mission n'est sollicitée qu'en ce qui concerne la création de l'élevage bovin et porcin.

La création de ces petits élevages nécessitera la construction de bâtiments adaptés et la création de cultures nécessaires à l'alimentation des animaux.

De plus, les dirigeants du C.A.J.K désirant que la totalité du terrain dont dispose le Centre soit clôturé afin d'empêcher le passage des animaux extérieurs au C.A.J.K. L'installation des pâturages et des cultures nécessitera également des travaux de drainage.

Il est donc envisagé :

- La pose d'une clôture légère composée de 2 lignes de fil de fer barbelé.
- La construction d'un petit pont au niveau où le drain doit traverser la route.
- La création d'un élevage bovin. La démarque de l'opération nécessitera l'achat de 2 génisses pleines (qui viendront s'ajouter aux 2 que possède déjà le C.A.J.K), la création d'une étable capable d'abriter 5 ou 6 vaches laitières, la plantation de 1,5 hectares de cultures fourragères (*Pennisetum* et *Tripsacum*), l'achat d'une petite quantité d'aliment concentré qui servira à nourrir les génisses entre le moment de l'achat et le premier village et l'achat de petit matériel de traite.

.../...

- La création d'un élevage porcin qui nécessitera: la création d'une petite porcherie capable d'abriter 2 truies et leurs portées, l'achat de 2 truies gestantes au Centre d'élevage de porcs de Kaluya, l'achat d'aliment nécessaire à l'entretien des porcs pendant 8 mois (puisque il faudra nourrir les mères pendant 2 mois environ avant la mise bas, et que les premiers porcs ne seront vendus qu'à l'âge de 6 mois), et la plantation de 0,5 ha de cultures fourragères.

4. Durée d'exécution de l'opération:

Le financement de l'opération devra s'étaler sur une période de 8 mois à 1 an. Par la suite, si les élevages sont bien gérés, le C.A.J.K devrait disposer des revenus nécessaires à l'amélioration et à l'extension de ces élevages.

5. Coût détaillé de l'opération:

Aucune autre source de financement, autre que l'aide française n'a été sollicitée.

EVALUATION DES COÛTS:

a) Coût des travaux de clôture du Centre:

- 5 km de barbelé (environ 15 rouleaux) soit 13 X 4000 frs	= 52.000 frs.
- 5 kgm de clous	= 5.000 "
Total	= 57.000 frs.

b) Coût de la construction d'un pont:

- Achat et transport de 2 tuyaux de béton	= 15.000 Frs.
---	---------------

c) Coût de l'élevage bovin laitier:

- Achat de 2 génisses croisées Ankole X Jersey à la Ferme de Rubilini, soit 2 X 15.000 frs	= 30.000 Frs.
- Construction d'une étable	

Couvertures: 78 tâches 2800 de 2,45m X 0,67m = 70 X 800 frs = 56.000 Frs.

Charpentes: 10 arbres à 100 frs la pièce

50 perches à 60 frs "

Frais de transport

main d'œuvre qualifiée

Divers: clous, carbonyleum

Total charpente = 20.500 frs.

Ciment pour ancrage des poteaux: 5 sacs à 1.600 frs/1 = 8.000 frs.

- Coût total pour la construction de l'étable = 84.500 Frs.

d) Matériel de bétail:

Semou, torchons, savons etc...

= 5.000 frs.

- Alimentation pendant 3 mois: 2 kgm/jour et par vache.

2 kgm X 15 frs X 60 jours X 2 génisses = 3.600 frs.

- Eplantation de 1,5 ha de cultures fourrageres.

Achat de 30 heures, soit 30 X 400 frs	= 12.000 frs
Achat et transport de boutures	= 6.000 "
Total création de cultures	= 18.000 frs.
Divers	= 8.900 frs.

Coût total de l'agriculture bovine.

30.000 frs + 24.500 frs + 5.000 frs	
+ 3.600 frs + 18.000 frs + 8.900 frs	= 150.000 frs.

d) Coût de la création d'une petite unité d'exploitation.

- Construction d'une petite bergerie de 49 m².

Couverture: 60 tôle 2330 de 2,42m X 0,67m = 60 X 600 frs	= 48.000 Frs.
Charpente : 10 arbres à 100 frs la pièce	= 1.000 "
30 perches à 60 frs "	= 1.800 "
Frais de transport	= 2.500 "
Total charpente	= 5.300 Frs.
Pavement: Ciment = 25 sacs X 1.600 frs/pièce	= 40.000 Frs
Pierres= 8 m ³ X 500 frs/pièce	= 4.000 "
Sable = 10 m ³ X 400 frs/pièce	= 4.000 "
Total pavement	= 48.000 Frs.
Rain d'oeuvres: Charpentier et menuisier	= 10.000 Frs
Divers: clous, outillage	= 8.700 Frs

Coût total de la construction d'une bergerie.

48.000 frs + 5.300 frs + 48.000 frs +	
10.000 frs + 8.700 frs	= 120.000 frs.

- Achat de 2 truies restantes.

Aliment

- Alimentation de 2 truies pendant les 2 dernières mois de gestation (2 kg d'aliment par jour), soit 2 kg X 60 jours X 15 frs X 2 = 3.600 Frs.	
- Alimentation de 2 truies pendant 2 mois de lactation (5 kg d'aliment par jour), soit 5kg X 60jours X 15frs X 2 = 9.000 Frs.	
- Porcelets: 20 kg d'aliment starter par tête pour 12 porcelets	= 4.800 Frs
- Engrangement de 12 porcs à 5.000 frs par porc	= 60.000 Frs
Entretien engrangement	
- Transport pour l'aliment	= 10.000 Frs
Total des frais d'alimentation	= 87.400 Frs

/

- Création de 0,5 ha de cultures:

10 heures	= 4.000 Frs.
Achat de boutures	= 3.000 Frs.
Total création de cultures	= 7.000 Frs.
Divers	= 5.600 Frs.

- Coût total de la création d'un petit élevage de porcins:

120.000 Frs + 30.000 Frs + 27.400 Frs	
+ 7.000 Frs + 5.600 Frs	= 250.000 Frs.

- Montant total du financement demandé (remboursement):

Clôture du Centre	= 57.000 Frs.
Construction d'un pont	= 15.000 Frs.
Création d'un élevage bovin	= 150.000 Frs.
Création d'un élevage porcin	= 250.000 Frs.
Montant total du financement	= 472.000 Frs.

Montant des versements successifs sollicités:

Une avance de Cinquante mille francs rwandais (503000 FRW.) pourra être consentie au Père BASSI Joseph de la Paroisse Kicukiro pour les premiers achats de matériel. Par la suite, Monsieur le Chef de la Mission Française de Coopération procèdera à la reconstitution de l'avance au vu des pièces justificatives qui seront présentées par le Père BASSI.

Participation financière de l'organisme demandeur:

Le C.A.J.K s'engage à fournir la main d'œuvre non qualifiée nécessaire à l'accomplissement des travaux prévus.

En outre, le C.A.J.K dispose déjà de 2 génisses qui seront bien attendu jointes à celles qui seront achetées.

Le C.A.J.K prend également à sa charge la création du petit élevage avicole.

Il est impossible au C.A.J.K d'apporter une contribution financière plus importante pour le démarrage de ces élevages.

6. Effets attendus de l'exécution de l'opération:

- Sur le plan immédiat le but de ce Centre des Jeunes est d'apporter une petite formation pratique à certains jeunes gens de Kanombe qui ne peuvent pas être scolarisés. Beaucoup de ces jeunes seront paysans. Ils pourront, si le financement est accordé, acquérir quelques notions d'élevage. 1978, année de l'élevage, convient particulièrement au lancement d'une opération de formation dans le domaine de l'élevage.

- Sur le plan économique: la création de ces deux élevages entraînera quelques recettes qui contribueront à réduire les difficultés de fonctionnement du C.A.J.K et permettront peut-être de financer l'extension de cette opération.

7. Observations:

Compte tenu des prix de vente élevés de la viande de porc et du lait, ces deux élevages devraient réussir si toutefois les animaux sont entretenus comme il se doit.

La réussite économique de ces élevages auraient sur les jeunes du C.A.J.K une bonne valeur d'exemple et contribueront un peu à l'amélioration de l'alimentation du peuple rwandais.-

Fait à Kanzube, le 18 Décembre 1978,

NDAYANZI Bernard,

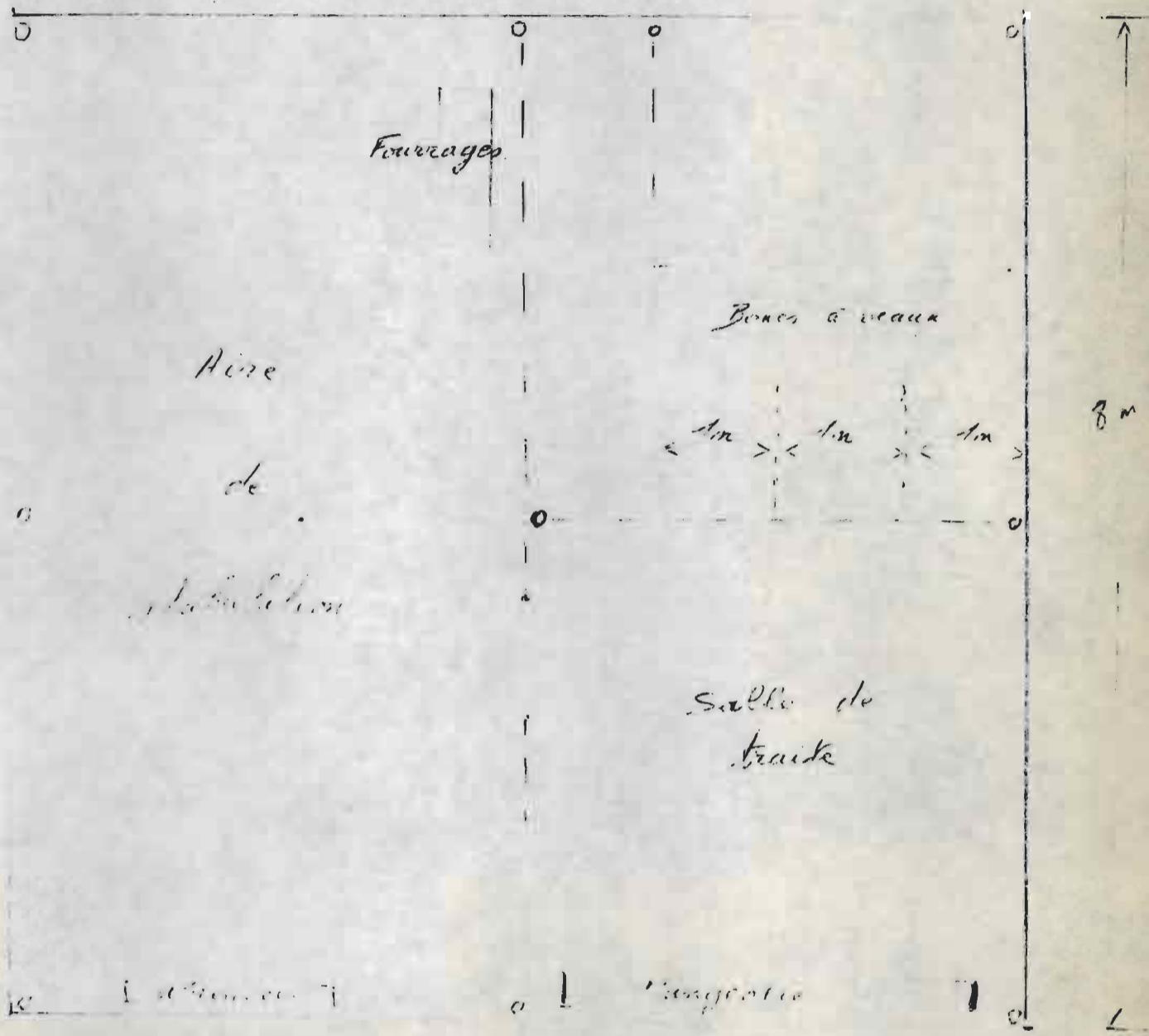
Directeur du C.A.J.K.

Plan de l'étable

K

8m

N



Etable de 64 m²

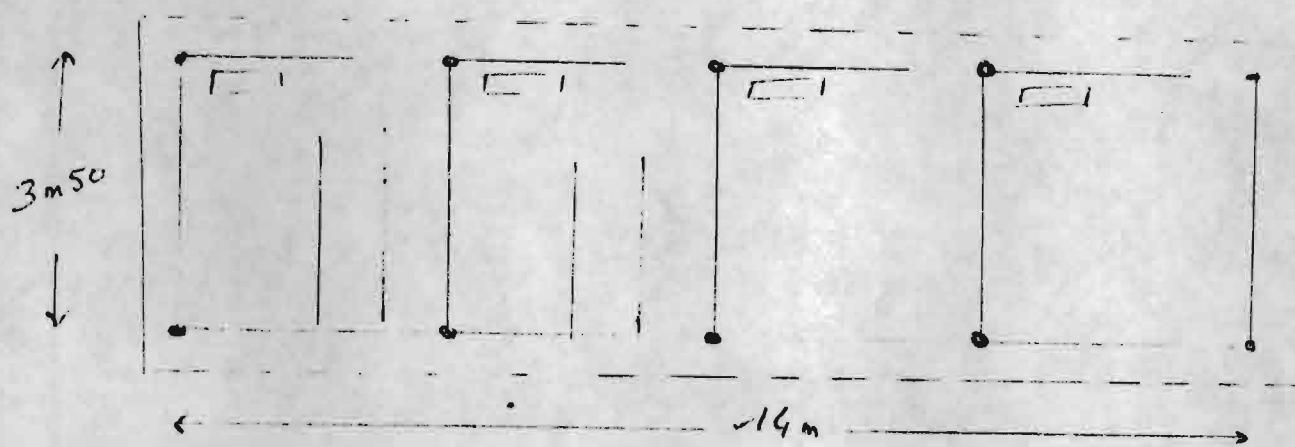
pour 5 à 6 vaches -

Plan de la porcherie.

49 m²

Sages à huile.

Poche de bouchéne



Note au Diplanif

L'Ambarade de France aurait promis une aide de 400.000 Frs.
La Lettre de recommandation qu'il exige devrait accompagner le devis détaillé des travaux à réaliser.
Donc, si il faut écrire cette lettre, il faudra attendre que le devis soit établi.


J. L. Baudin
Diplanif

Il faudrait aussi à mon avis contacter l'Ambarade de France pour voir si elle tient vraiment à financer ce projet.

Prenez à la clarificat^{ion}

Mécanique

Mécanicien

Su

6. 11. 1978

Le 20 octobre
L'Ambarade de France
vers le 12/11/78

16-10-78

OK
16.10.78

Kigali le - - -

No - - -

PH
No

ITANGAZO

Ministeri y'urubyiruko irasaba Ravana
NDAYAMBAGE Bernard, Umuyobozi wa Centre
d'Animation de la Jeunesse de Kanombe
kwi hutire kugera kuli iyo Ministeri.
Jeys ahamagaririwe ogakimenzeshwa
ahageze.

Ministri w'urubyiruko

Shiey
Votre affectif

18.10.78

M. S.

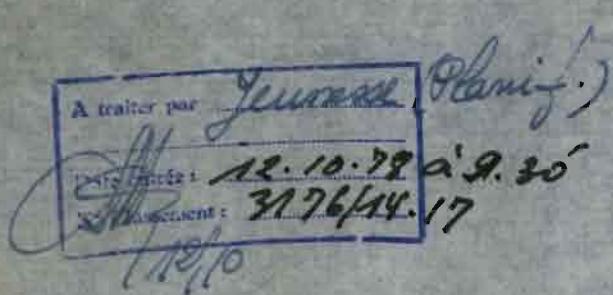
Bremez un vehicule
et allez lui dire ce
que vous avez à lui
dire OK 18.10.78

Kanombe, le II/10/78

NDAYAMBAJE Bernard

Directeur du Centre

C.A.J.K



Nyakubahwa Ministre
w'Urubyiruko
Kigali

Cher(e)s Monsieur(e)s
votre attention
15-10-78

Nyakubahwa Ministre,

Kubera Abafaransa bashaka kudufasha, ndagira ngo mufatanye kumvikana kuli iyo projet aliyo iyi:
- Kuzitira isambu ya centre yose (clôturer)
- Gukora ikiraro cyaho tuzashyira umugende munini w'amazi
- Kubakira Inka n'Ingurube.

Maze rero Nyakubahwa Ministre
mukazandika ibaruwa iherekeza Projet.

Murakoze

NDAYAMBAJE Bernard.

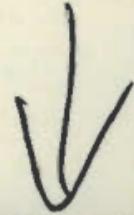
Bdayamboje

VOIR LISTE CI-JOINTE

$\frac{20}{12} \%$ p

Affaudre utant de
droits des Encadrements
suspensions, renvoyés, en place
mais vers réunies et une
qui sont payés part le F.I.
→ pour oppositions
ce $\frac{20}{12} \%$ p

A Cross
dans le Bois
d' Encadrants
→ une opposition



EXARTE
90.12.76

N° --- f ---

A Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

à KIGALI

Objet

Situation administrative des Encadreurs Communautaires de la Jeunesse.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de Vous faire part de la situation administrative des Encadreurs Communautaires de la Jeunesse.

Par Arrêté Présidentiel n° 254/03 du 25 novembre 1975 déterminant le Statut du Personnel Communal, les Encadreurs Communautaires de la Jeunesse ont été mis à la disposition des Bourgmestres. Depuis lors les suspensions et révocations de certaines unités ont été opérées pour cause tantôt d'insapabilité, tantôt de manque de budget pour assurer le paiement régulier de leurs salaires. Dans ce dernier cas, certains Bourgmestres se permettent d'engager de nouvelles unités de leur choix pour remplacer les agents compétents qui ils ont licenciés sous prétexte d'insuffisance du Budget Communal ! C'est ainsi que 41 communes sur 143 n'ont pas d'encadreurs de la Jeunesse.

En outre, je Vous informe que parmi les encadreurs maintenus au service certains ne sont pas payés depuis janvier 1976, d'autres depuis août 1976 et ce, pour ce dernier cas, en exécution du télégramme n° 704/03.01.02 du 28 juillet 1976 de Monsieur le Ministre de l'Intérieur. Cette situation (non paiement, suspension, révocation) paralyse les activités de nos services d'encadrement.

Pour ces raisons, je Vous demanderais d'ordonner aux autorités préfectorales et communales de ne plus suspendre ou révoquer un agent communal sans avoir contacté au préalable le Ministère Technique dont il relève.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération,

Le Ministre de la Jeunesse
N-EE-24A40 Simpon...

ccpa:
MINISTERE
MINAGRI
MINASSOCOP

Y.K.GAR + Minifope

~~EXARÉ~~
29.11.76.

N°

- - - - -

11/11
20/11

Monsieur le Préfet de Préfecture

KIGALI

Objet

Inadmissibilité
suspension

Se et CPI au Ministre KIGALI

Monsieur le Préfet,

En rappel de ma lettre

N° 2276/14.07 du 06 septembre 1976 relative à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me communiquer la suite y réservée.

Je vous prie de

Veuillez réservé à la présente le bénéfice de l'urgence.

Le Ministre de la Jeunesse

ATEZIZYAYO D'meon.

C'est pour
l'ordre des affaires
que je détiens
et détiennent la situation
des enseignants connus

Vu 30/11

Fait et signé de
dans la ville de
le 2.12